> POINT DE VUE

Quelle bande magnifique!

Au lendemain du congrès de l'UBT, un des invités m'a envoyé le message suivant : «Ce que je voulais encore te dire : un congrès fort avec un contenu fort, et une dynamique enthousiasmante de tes collaborateurs, militants et délégués.»

Plus beau compliment pour un président n'existe pas. Un compliment pour l'organisation et le déroulement du congrès, mais aussi pour l'UBT elle-même. Car c'est ce que nous sommes : une bande magnifique de militants et de collaborateurs engagés, motivés par une solidarité intense ! A notre congrès, je me suis senti membre d'une famille. Et je suis heureux d'avoir reçu la confiance de cette grande famille.

J'avais déjà eu le même sentiment lors de la préparation de notre congrès. 250 militants de l'UBT ont discuté à dix endroits différents pendant plus de 25 heures pour préparer notre congrès. Grande a donc été l'implication de tous ces militants actifs qui ont débattu en profondeur des textes soumis au congrès et qui ont formulé des propositions intelligentes pour rendre encore plus solide notre plan d'action pour les années à venir.

Pas de 'chinoiseries' à propos de points et de virgules. Ce n'est pas la tasse de thé des militants de l'UBT. Les propositions et les suggestions avancées par la base étaient fondées. Si vous voulez les lire intégralement, nous vous invitons à visiter notre site www.congresubt.be .

Notre congrès était placé sous le signe du "Fair Transport à visage humain ". Nous avons d'ailleurs tous voté une résolution disant tout notre appui à la campagne Fair Transport de l'ETF. J'attends dès lors qu'après notre congrès, tout le monde joigne l'acte à la parole et que des dizaines de milliers de travailleurs du transport participent à la grande manifestation à Bruxelles le 29 mars 2019.

Bien entendu, nous mettrons aussi en œuvre les autres résolutions de notre congrès dans les mois

et les années à venir. Ainsi, nous allons intensifier les efforts pour impliquer plus de jeunes et plus de femmes à l'action de l'UBT. Nous allons encore investir plus dans la formation des militants.

Par notre collaboration avec l'ABVV-Metaal, nous entendons renforcer encore notre capacité d'action. Nous comptons améliorer la communication avec les militants et les membres. Nous mettrons donc en œuvre les 43 points d'action avancés par nos militants lors de la préparation du congrès !

Je tiens d'ailleurs à réitérer la promesse que j'ai faite aux militants lors du congrès : "Vous êtes les patrons chez l'UBT. Vous aurez ce que vous avez demandé, je vous le promets !"

Frank Moreels
Président
25 novembre 2018

Comité exécutif de l'ETF

Le Comité exécutif de l'ETF s'est réuni les 29 et 30 novembre à Bruxelles. La commissaire européenne Marianne Thyssen y a donné un exposé sur la politique de la Commission européenne.

Le président de l'ETF, Frank Moreels, a félicité la commissaire pour le coup de griffe adressé à Ryanair. Elle a en effet plaidé pour l'application sans délai du droit du travail du pays où Ryanair opère. Frank Moreels s'est aussi demandé pour quelle raison cela n'était pas possible dans le secteur du transport de marchandises.

Une délégation active de l'UBT a harcelé de questions la commissaire européenne. Nick Loridan l'a interpelée au sujet des chances offertes aux jeunes sur le marché du travail européen

Les travailleurs de transport: des citoyens de seconde zone pour l'Europe ?

Le Conseil européen des ministres a trouvé le 4 décembre 2018 un accord sur le Paquet Mobilité. Selon les ministres du transport, cet accord garantit un équilibre entre les conditions de travail et de salaire des travailleurs du transport et la liberté de circulation des services. Il exclurait aussi toute interprétation des règles par les pays mêmes et faciliterait les contrôles au niveau national. Qu'en est-il en réalité?

Quels sont les éléments positifs ?

Frank Moreels, secrétaire fédéral UBT Transport routier et Logistique: "Nous nous réjouissons que les ministres européens des transports aient enfin compris qu'en l'an 2018, il ne peut plus être toléré que les chauffeurs de camion doivent encore prendre leur repos hebdomadaire dans la cabine de leur camion. Il s'agit effectivement d'un pas dans la bonne direction, tant du point de vue social que du point de vue sécurité routière."
Autre élément positif, le "tachygraphe intelligent" permettra des contrôles plus fréquents du cabotage. Mais les camions qui effectuent des transports internationaux ne devront être équipés d'un tachygraphe intelligent qu'à partir de fin 2024. Si l'Europe veut vraiment des contrôles sérieux, elle devra avancer sensiblement cette date, comme l'a d'ailleurs proposé le Parlement européen. Par ailleurs, il est loin d'être clair comment et par qui ces contrôles seront effectués.

Le revers de la médaille

Les règles du cabotage (maximum 3 opérations endéans les 7 jours) sont maintenues. Pour éviter un cabotage systématique, une période de "cooling off" de cinq jours est instaurée. Pendant cette période, le camion ne pourra pas effectuer des transports dans le même pays. Mais des chauffeurs, on ne parle pas !
Le donneur d'ordre devra organiser le schéma de travail du chauffeur de manière à ce qu'il puisse retourner à l'entreprise (donc même pas chez lui) au moins une fois toutes les quatre semaines. L'UBT craint que la pression exercée par les employeurs sur les chauffeurs de camion pour ne pas faire usage de cette possibilité ne soit extrêmement grande. De nouveau, les chauffeurs sont donc abandonnés à leur sort.

Une amélioration alors ?

Ce dernier projet reste pourtant loin d'être acceptable pour les chauffeurs et leurs organisations syndicales parce qu'il manque plusieurs dispositions sociales essentielles dans ce projet. Mais il contient manifestement des améliorations par rapport à la proposition qui était sur la table le 3 décembre, jour où la Fédération européenne des travailleurs du transport a organisé une manifestation devant le bâtiment où se réunissait le Conseil des ministres.

Frank Moreels: "Pour le reste, selon nous, cet accord est une occasion ratée pour mettre en évidence le principe d'un salaire égal pour un travail égal. Il reste trop d'exceptions, comme par exemple l'activité complémentaire pour charger ou décharger sur la route du pays de destination. Nous espérons donc que le Parlement pourra peaufiner la proposition qui est maintenant sur la table, afin de réaliser une véritable amélioration des conditions de travail et de salaire des chauffeurs."

Nos attentes sont extrêmement grandes

L'UBT n'hésitera pas à faire le nécessaire pour obtenir un Paquet Mobilité qui réponde aux besoins des chauffeurs de camion. Nous avons donc participé activement avec nos militants à toutes les actions coordonnées par l'ETF, tant à Bruxelles qu'à Strasbourg. Nous avons fait du lobbying et mené des actions. Les députés européens, quel que soit le groupe politique auquel ils appartiennent, doivent savoir que nos attentes à leur égard sont fortes. Il est vrai que les élections européennes s'approchent et les candidats auront besoin de la voix des chauffeurs !

Nous lançons par conséquent un appel au Parlement européen pour amender la proposition de Paquet Mobilité intervenue au sein du Conseil des ministres et donner aux chauffeurs de camion le droit de travailler pour un salaire équitable dans de bonnes conditions de sécurité.

C'est aussi la principale revendication de notre Campagne Fair Transport.